Zeitschrift: Wissen und Leben
Herausgeber: Neue Helvetische Gesellschaft
Band: 8 (1911)

Artikel: Lettres diplomatiques
Autor: Schreiber, H.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-748567

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

und Liedern zu feiern weiß, so lange sie noch fremde Elemente auszuscheiden stark und willig ist, so lange, *könnte* man sagen, wird auch sie noch eine Macht im Volke sein und als eine schwächere Nebenerscheinung der katholischen Kirche fortexistieren. Je mehr sich das aber in, wie es scheint, unaufhaltsamer Entwicklung zersetzt, wird sie sich in der Tat, so *könnte* man rechnen, in Sujektivismus auflösen und in Humanität und freie Willkür übergehen.

ZÜRICH A. MEYER

(Schluss folgt.)

□□□

LETTRES DIPLOMATIQUES

Paris, mars 1911.

Mon cher ami,

Lorsque nous nous sommes rencontrés, la dernière fois, c'était à la gare de Zurich où je t'avais donné rendez-vous. Je revenais en Suisse après une absence particulièrement longue et j'étais heureux, un peu grisé, de respirer de nouveau l'air du pays natal. Tu me fis boire du vin vaudois et nous devisâmes de choses et d'autres.

Nous n'avions pas beaucoup de temps; les menus incidents de notre vie nous retinrent peu, nous les passâmes rapidement en revue, puis tu me parlas du Pays, de la représentation proportionnelle, du conflit des farines, de la convention du Gothard qui te préoccupait, de la question des étrangers, et tout naturellement nous fûmes amenés à la réorganisation du Département Politique... l'heure nous pressait et tu me demandas de t'en écrire mes idées. Je crois que je te promis de le faire.

Un peu plus tard, en wagon, je récapitulai pour moi notre trop brève conversation et il me parut s'en dégager cette conclusion essentielle que le peuple n'avait plus dans sa destinée la confiance d'autrefois. Aucune des questions que nous avions soulevées ne paraissait, à première vue, de nature à imposer cette conclusion; le conflit des farines, par exemple, n'intéresse

directement qu'une catégorie limitée d'industriels; la convention du Gothard peut être bonne ou mauvaise . . . il est de mon devoir de fonctionnaire, respectueux de la discipline, d'être réservé dans mes jugements . . . ce qu'il m'est cependant bien permis de constater, c'est qu'on discute, et que la discussion n'est pas exempte de critiques parfois sévèrement formulées.

Ce qu'il m'est aussi permis de constater, c'est que, souvent très documentée sur les faits et leurs conséquences, la discussion devient confuse, s'essouffle, se tait ou s'égare, lorsqu'il s'agit des moyens de faire autrement. „On ne pouvait arriver à mieux," s'excuse-t-on, quand la critique dit: „c'est mauvais"! Elle prétend même trouver ce qu'il aurait fallu faire, mais elle ne sait pas ou pas clairement comment. Elle n'explique pas non plus pourquoi on n'a pas fait mieux.

Je constate enfin que s'il s'est manifesté de la défiance et du mécontentement en présence des résultats, si des réformes ont été réclamées et si des idées de réforme ont surgi, on n'a pas assez cherché les causes des échecs — si échecs il y a. On se serait alors peut-être avisé de dire au peuple mécontent et inquiet qu'il y a de sa faute.

Pourtant il n'y a pas que de sa faute et le peuple est excusable; il ne savait pas; on ne l'a pas assez renseigné. Aujourd'hui même, alors que les choses ne vont pas comme il voudrait, il murmure, mais il ne comprend pas encore pourquoi sa volonté triomphante, quand il s'agit de politique intérieure, s'arrête à la frontière et reste impuissante devant l'étranger.

Ayant fait ces réflexions entre Zurich et Berne, je m'étais promis de t'écrire pour qu'à ton tour, si tu pensais comme moi, tu puisses parler au peuple suisse dans „Wissen und Leben".

Puis les événements privés ont fait passer ce projet à l'arrière-plan de mes préoccupations. Il a fallu ensuite me mettre au courant des affaires d'un nouveau poste et ce n'est pas trop de deux mois pour arriver à se débrouiller dans la cohue des dossiers de notre Légation de Paris. Il m'est d'ailleurs venu des scrupules: est-il compatible avec ma situation de prendre part à la discussion? pourrais-je honnêtement dire ma pensée même à un ami de trente ans, lorsque cet ami est directeur de revue?

Cependant je suis aussi citoyen et je ne le suis pas moins parce que je mange le pain de la Confédération. J'ai peut-être même le devoir de me faire entendre dans un domaine où j'ai de l'expérience, dont j'ai fait ma vie, où j'apprends précisément chaque jour ce qui reste trop souvent ignoré. Pourquoi d'ailleurs en toute chose entendrait-on les spécialistes sauf dans ma seule spécialité? Parce qu'il y a le secret d'Etat peut-être? Mais vaudrait-il la peine d'être diplomate, si je ne savais même pas ce qui peut être dit et ce qu'il faut taire?

Je me décide donc et, tout bien pensé, s'il doit transparaître entre les lignes qui vont suivre quelque critique qui puisse déplaire, je ne m'en embarrasserai pas la conscience; ce sera la critique des faits et non la mienne!

Quand, le 3 février 1895, le peuple a rejeté la loi fédérale du 27 juin 1894 sur la représentation de la Suisse à l'étranger, il a marqué son dédain pour quelque chose qu'il ne connaissait pas et dont il ne pensait pas avoir besoin. C'est la seule fois qu'il a été consulté sur cette matière et la loi soumise à son vote était bien timide, incomplète; elle n'inaugurait rien ou presque rien et ne faisait que consacrer l'usage peu à peu établi. Mais avant et après cette consultation, ses représentants, qui sont sans doute aussi un peu ses guides, ont toujours montré la même répugnance et le même dédain. Relis donc, cher ami, dans l'ouvrage de L. R. de Salis, „le droit fédéral suisse", l'histoire de la représentation de la Suisse à l'étranger. Tu ne pourras pas ne pas être frappé de la ténacité aveugle avec laquelle si longtemps l'Assemblée fédérale a disputé sur ce point au Conseil fédéral chaque centime de crédit.

Dans quelques conflits diplomatiques, qui auraient peut-être pu être évités, nous avons eu du bonheur et nous nous sommes assez bien tirés d'affaire. Ce sont ceux qui ont frappé le peuple. Il a pu se croire fort; il a manqué de prévoyance, et peut-être, mieux informé, serait-il aujourd'hui d'un autre avis. Il sent bien vaguement qu'il nous manque quelque chose, mais il ne me paraît pas qu'il sache encore bien quoi.

J'ai souvent été surpris, dans mes séjours en Suisse, d'entendre des gens, d'ailleurs bien informés en politique communale, cantonale et fédérale, même appelés à jouer un rôle en vue, me demander

à quoi l'on pouvait bien s'occuper dans les légations. Qu'y peut-on faire en effet? Qu'est-ce qu'un consul et quoi un diplomate?

En présence de cette ignorance et d'un désintéressement si général de la vie internationale, excuse-moi, cher ami, de rappeler des choses que tout le monde sait si bien qu'on n'y pense plus. Tu seras étonné des conclusions qu'on en peut tirer.

T'es-tu jamais demandé pourquoi militaires et diplomates se jalousent? C'est que ce sont des gens qui poursuivent un même but par des voies différentes et que chacun proclame la supériorité de ses moyens et réclame pour lui la première place. Je m'explique.

Dans les sociétés primitives il n'y avait de droit que celui du plus fort, auquel vint s'ajouter le droit du plus habile. Les sociétés ont progressé avec le développement de l'idée de justice, des notions d'ordre, du respect de l'intérêt et de la volonté de chacun pour autant que l'un et l'autre paraissent compatibles avec l'intérêt et la volonté de l'ensemble, en un mot avec le respect et le développement du droit. Malgré tout le chemin parcouru, le plus fort et le plus habile ont, de nos jours encore, en dépit de tout l'appareil par lequel l'Etat s'efforce d'imposer le respect du droit, la vie plus facile que le faible ou le naïf. Et si le fort est à la fois habile, sa supériorité est incontestable.

Ce n'est pas une idée nouvelle que de considérer les Etats comme des Individualités et d'appliquer par analogie aux rapports entre Etats quelques-uns des principes de droit qui régissent les rapports entre individus. Ce fut même une idée féconde, l'idée créatrice du droit des gens. Elle va me servir encore.

Avant la naissance du droit des gens, il n'y avait entre Etats d'autre droit que celui de la force à laquelle vint s'ajouter l'habileté. Mais aujourd'hui encore, dans les rapports entre Etats, le droit est embryonnaire et les moyens d'en imposer le respect sont incertains. Ce qui y fait fonction de tribunal et de gendarme, c'est surtout l'opinion publique qui a toujours eu et aura longtemps encore une incontestable tendance à donner raison à celui qui réussit, au mépris de l'idée de justice.

Entre Etats donc, bien plus qu'entre individus, la force et l'habileté jouent un grand rôle à côté ou même dans le droit.

Quand on parle de l'Etat, la force c'est l'armée, l'habileté c'est la diplomatie. Cependant la diplomatie n'est pas seulement l'habileté, elle est aussi et de plus en plus le moyen par lequel l'Etat fait valoir son droit: elle tend à créer et perfectionner le droit entre nations, puis elle applique ce droit. Elle en deviendra l'avocat devant le tribunal de l'opinion publique, jusqu'au développement suffisant de l'arbitrage international et même après.

Le diplomate est et reste l'organe par lequel l'Etat communique avec les autres Etats et agit dans ce que je pourrais appeler la Société des Etats, ce qu'on nomme aussi, dans un sens plus restreint, le Concert des Puissances. Un Etat sans cet organe ressemble à un myope, sourd et bègue, et mieux cet organe fonctionne, plus l'Etat est heureux dans ses rapports avec les autres Etats.

Comme le droit n'a pas de sanction certaine dans la vie internationale, on ne peut se passer de l'armée; on ne pourra s'en passer vraisemblablement de très longtemps encore ; la légitime défense ne sera sans doute jamais bannie du droit. Mais il est tout aussi dangereux de se passer de diplomates. La force seule n'est plus souveraine et, jusqu'au triomphe du droit, il faut négocier, après il faudra plaider.

En principe égaux en droit, les Etats ne le sont d'ailleurs pas en fait. Il est de grands et de petits pays et ces derniers ne peuvent malgré toute leur bonne volonté prétendre à une force égale. Il leur faut, me semble-t-il, des organes plus souples, mieux exercés, il leur faut meilleure vue, meilleure ouie, meilleure voix pour compenser le manque de force brute dans la lutte pour l'existence. Nous faisons en Suisse des sacrifices immenses, plus grands comparativement que tout autre pays, pour nous armer, et pourtant personne ne se fait illusion sur notre force relative. Que faisons-nous pour compenser ailleurs le défaut du nombre?

Nous nous sommes créés par la force, nous ne nous maintenons que par le hasard des circonstances, par l'intérêt que nos voisins ont à notre existence, intérêt qui peut n'être pas toujours le même. Quand nous en viendrions à gêner sérieusement cet intérêt, nous serions à la merci d'un incident, d'une de ces crises

singulières de l'opinion publique; notre situation serait bien précaire, si nous ne savions prévoir. En attendant si l'on nous témoigne un respect dont nous laissons facilement bercer notre vanité, lorsqu'il s'agit de questions d'intérêts positifs, il n'y a que la force et l'habileté qui comptent. Que faisons-nous pour la défense de nos intérêts économiques? quoi pour obtenir la reconnaissance de nos droits et assurer l'exécution des traités?

Nos poings sont en proportion de notre taille, ils sont petits parce que nous sommes petits; et nous n'aurions que de mauvais yeux pour voir le danger, une oreille inattentive et pas de voix pour nous faire entendre! La force de nos poings est limitée, mais avec de la méthode nous pourrions, sans grande peine et sans trop de frais, singulièrement développer nos autres organes.

Notre armée nous coûte 40,000,000; je ne les lui dispute pas; mais le million que nous donnons à notre service des affaires étrangères n'est pas en proportion. Il serait sage autant que logique de faire plus et mieux de ce côté-là.

On dit: „nous sommes un Etat neutre et ne voulons pas faire de politique internationale, qu'avons-nous besoin de diplomatie?"

Il est vrai, nous sommes un Etat neutre dont la neutralité est garantie par acte solennel. Pour la garantie, elle est vieille et ne fait pas illusion. On en a même pris prétexte pour tenter de restreindre notre souveraineté (voir „Wissen und Leben" IIIe année, page 480, dans l'article „Les institutions fédératives suisses" de M. Albert Bonnard). Elle ne nous a jamais défendus contre d'injustes prétentions.

C'est par notre propre volonté que nous sommes neutres. Dès qu'il y a volonté, il y a politique. Il y a donc une politique de neutralité à défendre, à poursuivre. Au développement de notre armée qui est là pour cela, il faudrait joindre un développement équivalent de notre service diplomatique et ne rien négliger pour prévoir le danger, le détourner, y échapper, savoir s'y prendre à temps et toujours plus inspirer le respect de notre volonté et de notre indépendance.

D'ailleurs neutralité ne signifie pas nécessairement inaction. Nous ne prétendons pas nous mêler des querelles des autres et

nous ne voulons pas empiéter sur le droit et le domaine du voisin . . . cela est sage en tout temps et le fait d'un homme bien avisé. Devons-nous laisser le voisin empiéter sur nos droits, construire à notre porte un mur gênant, détourner l'eau qui alimente notre fontaine ou arrose notre pré? Et que ferons-nous des fruits de notre jardin?

La politique de neutralité n'est donc pas seulement passive, elle peut aussi et doit être active. Ensuite, en matière économique il n'y a pas de neutralité, il y a la concurrence. Il y a donc des intérêts économiques à défendre et il y a une politique économique, industrielle, commerciale, financière, ferroviaire (on le voit bien). C'est à tort qu'on se figure qu'un bon traité de commerce s'improvise. Il faut le préparer longtemps à l'avance tout comme l'état major de l'armée prépare son plan de mobilisation. Il y a aussi une politique de l'émigration et de l'immigration, une politique du droit d'établissement, une politique juridique. Il y a enfin des principes de droit et des idées de justice internationale à faire triompher.

Enfin, nous avons accepté, avec la création des Unions internationales, des obligations et des devoirs dont nous devons nous montrer dignes. Nous avons un beau rôle à jouer; il faut le bien jouer.

Il ne suffit pas de se laisser vivre, il faut vouloir vivre et vivre c'est se développer, c'est avoir des relations et les étendre, c'est se créer des droits et les faire respecter, c'est avoir des devoirs et les remplir.

Pour vivre en progressant, il faut voir, entendre, pouvoir parler; il faut les organes pour cela.

Malheur à qui se laisse dépasser! Le temps perdu est plus difficile à regagner qu'une avance gagnée n'est difficile à conserver.

„Wissen und Leben" a posé cette question: sommes-nous une nation? Il l'a discutée au point de vue historique, ethnique et moral. Le sommes-nous politiquement ou ne sommes-nous qu'une expression géographique? Si nous voulons être mieux que cela, il faut nous faire valoir. Ne crois-tu pas que plus nous saurons affirmer notre existence internationale, plus nous aurons conscience d'être? plus nous gagnerons de cohésion, plus

nous serons unis et plus nous nous différencierons de ceux qui nous entourent?

Cela coûte cher, penses-tu! L'idée d'économie a en effet dominé notre peuple en cette matière là jusqu'à présent, alors qu'ailleurs, il s'est montré follement prodigue et ne s'est point ménagé. Il est certain qu'un service des affaires étrangères, un corps diplomatique et un corps consulaire bien organisés et complets coûtent plus que ce que nous avons. Mais il ne nous en coûtera jamais autant que les dégats que nous commettons en tâtonnant dans l'obscurité. Sois tranquille, ce sera de l'argent bien placé. Notre budget a du reste assez d'élasticité pour supporter cette augmentation de dépense; que serait-ce en comparaison du total de notre ménage, si nous en arrivions à doubler ou même tripler les frais du Département Politique? Nous sommes parmi ceux qui dépensent relativement le plus pour le militaire (et nous n'avons pas de marine, ni de colonies) et le moins pour les affaires étrangères. D'ailleurs il y a là un besoin urgent, qu'il faut satisfaire.

Maintenant tu me demandes ce qu'il y a à faire à mon sens? Ce sera pour une prochaine lettre, si tu veux bien. Nous étudierons ce qui existe ailleurs et nous chercherons ce qu'il y a lieu d'adapter à nos conditions particulières; nous tâcherons d'élaborer un programme et un devis. Tu verras, cher ami, que le sacrifice que devrait s'imposer le peuple suisse n'atteindra jamais le surcroit de dépense qu'il s'est bravement imposé pour sa réorganisation militaire... et combien cet argent serait mieux placé!

Prends de tout ceci ce que tu jugeras bon et crois-moi, mon cher ami, ton toujours bien dévoué

PARIS H. SCHREIBER

(à suivre.)